

Prévention du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles - 1,5 jour

Domaine d'intervention : ressources humaines, harcèlement, violences sexuelles et sexistes

Cette formation s'adresse aux entreprises, collectivités, organisations... souhaitant mener des formations à la prévention du **harcèlement et des violences sexuelles et sexistes (VSS)** auprès de leurs équipes, de leur service ressources humaines, de leurs représentants du personnel, de juristes, de préventeurs...

OBJECTIFS

Objectif de la formation :

- Cette action permet d'acquérir les compétences nécessaires pour mener à bien une politique de prévention de harcèlement et de violences sexuelles ou sexistes. Elle répond aux obligations des entreprises ou des collectivités en matière d'égalité professionnelle et de lutte contre les VSS.

Objectifs pédagogiques :

- S'accorder sur des définitions communes, comprendre les enjeux sociétaux, le cadre juridique en milieu professionnel
- Prendre la mesure des inégalités FH dans le domaine professionnel (rémunération, mixité des métiers, accès à l'encadrement supérieur) et au-delà (notamment enjeux d'articulation des temps de vie)
- Repérer les stéréotypes et les préjugés, leur fonctionnement, leurs conséquences (sociales et psychologiques) et comment s'en prémunir en milieu de travail ?
- Identifier concrètement les différentes formes de violence, comprendre l'importance d'agir contre en milieu professionnel
- Identifier les définitions et les obligations légales en matière de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles
- Se positionner dans différentes configurations, selon qu'on soit victime, témoin, collègue, N+1... (choses à dire ou à ne pas dire lors d'un entretien avec une victime présumée, savoir répondre aux arguments qui minimisent l'impact des « blagues » sexistes, etc.)
- Identifier la différence entre approche spécifique et approche intégrée, les thématiques d'un plan d'action, l'enjeu de l'usage des données genrées.
- Explorer les différents outils et dispositifs de prévention et lutte contre les VSS, en comprendre les enjeux et les modalités concrètes de mise en œuvre.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tout type d'organisations (entreprises, collectivités, associations ...), tout type de collaborateur : service RH, représentants du personnel, juristes, managers ...

Nombre maximum de personnes par groupe : 12.

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES MOBILISÉES

Méthodes pédagogiques

L'atelier alterne méthodes actives, participatives et apports de connaissances.

Modalités, moyens et outils

La formation est proposée en présentiel. Elle se découpe en 3 demi-journées, à organiser de préférence sur 1 jour et demi-journée à suivre de manière consécutive.

Elle peut se dérouler dans les locaux du Cnam ou chez le commanditaire si celui-ci dispose des moyens permettant le bon déroulement de la formation.

L'ensemble des supports de formation et des ressources pédagogiques est remis aux stagiaires via un espace numérique dédié.

Délai d'accès

Jusqu'à 1 mois avant le début de la formation, en fonction



Modalités disponibles :
présentiel

INTRA entreprise

Dates

Nous consulter

Durée

1,5 journée

Lieu

Dans l'un de [nos sites](#) Cnam en région Pays de la Loire, ou dans les locaux du commanditaire

Horaires

Journée : 9h00-12h30 et 13h30 – 17h00
Matinée : 9h00-12h30

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques, un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr

INTERVENANT

Nos intervenants sont consultants formateurs, experts de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la prévention du harcèlement au travail. Ils ont une longue expérience d formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une évaluation formative de l'acquisition des contenus est proposée en fin de formation
- Une évaluation de satisfaction est réalisée auprès de chaque participant en fin de formation
- Une attestation de formation est remise à chaque participant.

PROGRAMME

Séquence 1 : les fondamentaux de l'égalité femmes-hommes (0,5 jour)

- Présentation de l'intervenant, du déroulé, des objectifs. Brise-glace pour se connaître et préciser les attentes
- À partir d'un ou plusieurs débats mouvants, retour sur des notions-clés : différence, sexe et genre, mixité et parité, égalité, inégalité et discrimination
- Sous la forme d'un quiz, présentation de données chiffrées sur l'égalité FH (données nationales, fonction publique/collectivités locales, entreprise commanditaire quand disponibles)
- Travail en sous-groupes et illustrations pour explorer le rôle central des stéréotypes dans la production des inégalités.

Séquence 2 : les violences sexistes et sexuelles au travail - Comprendre et se positionner (0,5 jour)

- Caractérisation des différents types de violence définis dans le droit (agissement, outrage, harcèlement, agression...), éléments de compréhension de l'ampleur du phénomène et de l'impact sur les victimes
- Identifier les obligations légales en matière de VSS dans la fonction publique (responsabilité de l'encadrement, protection fonctionnelle, dénonciation / art 40, etc.)
- Travail en sous-groupes sur situations-types, puis mise en commun.

Séquence 3 : les violences sexistes et sexuelles au travail - Outils et dispositifs pour agir (0,5 jour)

- Illustrations à partir d'exemples sur les fondamentaux des politiques d'égalité FH en milieu professionnel
- Ateliers en sous-groupes sur différentes thématiques (prévenir, signaler, accompagner, sanctionner, etc.), puis mise en commun et présentation d'initiatives et d'outils existants dans d'autres organisations.

Conclusion :

- Perspectives pour la suite : à l'échelle individuelle (« petits pas pour l'égalité ») et collective (groupe de travail sur les VSS)
- Bilan de la formation.

Délai d'accès

Jusqu'à 1 mois avant le début de la formation, en fonction de la réponse du financeur.

Tarifs

Nous consulter

Conditions générales de vente sur le lien [suivant](#)

Contact

Conseiller entreprise :
[Lien « nos contacts entreprises »](#)

Pour aller plus loin

- D'autres formations sur la diversité sont proposées par le Cnam Pays de la Loire : [handicap](#), [égalité femmes hommes](#), [diversité culturelle au travail](#) (racisme, fait religieux et interculturalité), [coopération intergénérationnelle au travail](#).

Points forts de la formation

- Formation des experts du sujet
- Benchmark inspirant sur de ce qui se fait dans d'autres organisations.

Taux de satisfaction

- Le taux de satisfaction est de 94 % en 2024.